

Snap-on Incorporated

Code de conduite Fournisseur

Depuis 1920, SNAP-ON s'est concentré à servir ses clients, associés, investisseurs, distributeurs, fournisseurs ainsi que les communautés économiques avec lesquels nous travaillons. Guidés par nos convictions et nos valeurs traduites par notre devise « Qui Sommes-Nous », SNAP-ON s'engage à transmettre à l'ensemble de ses fournisseurs, à l'échelle mondiale, ses concepts d'intégrité et de responsabilité sociale.

Afin de s'assurer que l'ensemble de ses fournisseurs, quelque soit leur géo-localisation, mènent leur activité en respectant nos normes, ils doivent tous adhérer au code de conduite fournisseur suivant :

1. Les fournisseurs doivent protéger la santé et la sécurité de leurs employés sur leur lieu de travail, respecter l'environnement et les droits de l'homme. Les fournisseurs qui proposent une habitation ou un loyer à leurs employés doivent les fournir en conformité avec les normes de sécurité applicables localement et tout le confort sanitaire.

Nous attendons à ce que nos fournisseurs soient respectueux des lois, conformément à toutes les normes environnementales, de santé et de sécurité ainsi que des réglementations dans les pays où ils opèrent.

2. Les fournisseurs ne devront pas s'impliquer ou faciliter le travail des enfants, ou faire appel à leur main-d'œuvre, conformément à toutes les réglementations et lois locales en vigueur et en employant uniquement du personnel en âge légal minimum pour travailler dans le pays en question.

3. Les fournisseurs ne devront pas s'impliquer dans les travaux forcés ou non volontaires.

4. SNAP-ON attache une grande importance quant à la diversité de sa main-d'œuvre et apporte une appréciation sur les différentes valeurs culturelles de ses communautés locales. Les fournisseurs doivent se plier à toutes les réglementations et lois locales en vigueur, limitant la discrimination dans le recrutement et la et l'emploi pour quelque raison que ce soit.

5. Les fournisseurs traiteront leurs employés avec dignité et respect, et ne permettront ou envisageront sous aucune forme que ce soit de harcèlement, conformément aux réglementations et lois applicables locales en vigueur.

6. Les fournisseurs doivent répondre à toutes les réglementations et lois applicables localement sur les salaires, les avantages et le temps de travail.

7. Les fournisseurs ne doivent en aucun cas apporter ou offrir quelconque paiements, contributions financières, prêts, services ou cadeaux aux collaborateurs de SNAP-ON afin d'obtenir en contrepartie la possibilité de commercer avec SNAP-ON. La politique de SNAP-ON n'interdit pas de présents en dessous d'une valeur nominale de \$50, les repas d'affaires, les divertissements ou toutes dépenses dans la limite habituelle du raisonnable ceci afin de privilégier l'exercice commercial. Les fournisseurs doivent signaler toute incitation éventuelle telle que les dessous-de table de la part d'un membre SNAP-ON, au service d'assistance éthique au 00.1.866-648-6657 ou à l'Officier Juridique en chef SNAP-ON à : P.O. Box 1410, Kenosha, WI USA, 53141-1410.

8. Les fournisseurs doivent être en accordance avec tous les traités en vigueur, les accords, les lois et les règlements régissant la protection, l'exploitation et la divulgation de la propriété intellectuelle, de biens, et d'informations confidentielles et personnelles.

9. Les fournisseurs doivent se plier à toutes les autres lois et réglementations nationales et internationales en vigueur.

10. Les fournisseurs qui travaillent avec des sous-traitants pour la fourniture de biens et de services pour SNAP-ON seront aussi être responsables de la partie sous-traitée en accord avec le Code de conduite.

11. SNAP-ON se réserve le droit de contrôler la bonne conformité du Fournisseur avec ce code de conduite. En cas de non-conformité, SNAP-ON demandera à ce que le fournisseur établisse un plan d'actions correctifs clair pour ce conformer au code de conduite SNAP-ON.

Alors que nous nous engageons à travailler avec des fournisseurs pour améliorer les conditions de travail, nous gardons le droit de rompre les rapports, sous aucun engagement de la part de SNAP-ON, auprès des fournisseurs qui ont accumulé des infractions ou qui refusent de redresser leurs déficiences.

Ce code s'applique à toutes les compagnies SNAP-ON à travers le monde, filiales et Joint-ventures.

P.O. Box 1410 • Kenosha, WI 53141-1410 •

November 2, 2007



QUI SOMMES-NOUS

NOTRE MISSION

Le fournisseur de Productivité que les gens préfèrent à travailler

CONVICTIONS

Nous croyons fermement dans les vertus de :

- La sécurité
- La qualité
- La considération du client
- L'innovation
- L'innovation
- L'amélioration continue et rapide

VALEURS

Notre comportement détermine notre succès :

- Nous sommes intègres
- Nous sommes transparents
- Nous respectons les personnes
- Nous privilégions le travail en équipe
- Nous pratiquons l'écoute

OBJETIFS

Etre reconnu par nos clients et nos fournisseurs

- En tant que fournisseur de productivité
- En tant que fournisseur de productivité